

Les Jardins de la Balbrière mettront fin à un chancre

OTTIGNIES Un ancien lotissement refait surface à la rue du

Corbeau



- Un projet de douze millions d'euros sur une ancienne sablière.
- Plus de la moitié de la superficie sera réservée à des espaces verts.

Zone autorisée pour la pratique de sports moto. » Le détournement de plaques d'avertissement semble avoir été un jeu à la rue du Corbeau, à Ottignies. Nous sommes dans une ancienne sablière, transformée un temps en décharge, là à six cents mètres à vol d'oiseau de la gare d'Ottignies. Depuis 1999, un quartier est entièrement équipé pour recevoir des habitants. Les routes, barrées par des blocs de béton pour empêcher les amateurs de motocross ou le caravanning sauvage, sont aujourd'hui soulevées par des racines, mais elles sont toujours éclairées la nuit par l'éclairage public. Les trottoirs en pavés sont envahis de plantes rampantes, mais ne nécessitent qu'un petit entretien. Quant aux installations électriques et de gaz, elles sont taguées, mais toujours opérationnelles...

Après deux projets de lotissement, menés respectivement par Aximmo puis Matexi, le site de 10,8 hectares a été racheté en 2015 par la société anonyme Les Jardins de Balbrière, filiale du Fonds d'investissement Ginkgo,



Dix-huit ans déjà que les voiries attendent et sont livrées aux amateurs de motocross, au grand dam du quartier. Les nouveaux habitants sont espérés pour 2019. © I-P DV/REIM

déjà bien connu en Brabant wallon pour avoir lancé Les Jardins de l'Orne, à cheval sur Mont-Saint-Guibert et Court-Saint-Étienne, ou pour développer le projet de Jardins de Courbevoie au-dessus du parking du RER, à Louvain-la-Neuve.

« Le projet respecte les dispositions du nouveau schéma de structure » JEAN-LUC SON, REIM

Le projet, qui a été présenté, aux riverains, est de réaliser quarante-quatre logements répartis sous la forme de vingt maisons unifamiliales de type quatre façades, et de 24 appartements. Ces derniers seront répartis en deux petits immeubles de douze appartements d'un gabarit de rez, plus un étage et une toiture, identique à celui

des maisons environnantes.

« En termes de densité, le projet, situé en zone rouge au plan de secteur, respecte les dispositions du nouveau schéma de structure communal, nous expliquent Jean-Luc Son et Michaël Daco, respectivement directeur et gestionnaire de projets de la SPRL Real Estate International Management (REIM), à qui le propriétaire Gigko a confié le développement. Et sur les 10,8 hectares, les Jardins de la Balbrière en couvriront qu'environ 4,6 hectares, le reste sera dévolu à des espaces verts » (voir ci-dessous).

Sur la partie de l'ancienne décharge, une fois le biogaz traité, dans dix à vingt ans, il restera 25 ares à lotir. Notons encore que plus de cent emplacements de stationnement seront créés, tandis qu'un kiss and ride sera aménagé pour les élèves de

l'école Saint-Pie X. Plus important, la réouverture des voiries permettra à la résidence Malvina de disposer d'un accès prévu dès le départ. Les promoteurs de cette maison de repos avaient dû aménager une route sur un terrain privé afin de permettre un accès, notamment des pompiers, à la résidence. Les Jardins de la Balbrière ont acquis neuf des dix parcelles de ce lotissement voisin. La route « transitoire » sera enlevée pour construire les maisons initialement prévues.

Les Jardins de la Balbrière sont un projet de douze millions d'euros, plus un demi-million d'euros pour réaménager les voiries et réaliser les espaces verts. Les promoteurs comptent déposer la demande de permis unique en juin, pour débiter les travaux en mai-juin 2018. ■

JEAN-PHILIPPE DE VOGELAERE